INVITATION

23ème AquaCup

Date	Samedi 14 et dimanche 15 mars 2026
Lieu	Piscine des Vernets 4-6, rue Hans-Wilsdorf 1227 Les Acacias
Organisateur	GN1885
Juge-arbitre /	Gladys Jaccard (gladys.jaccard96@gmail.com) Vimesh Patel (vimesh125@gmail.com)
Inscriptions	Par email au juge-arbitre et responsable résultats au moyen du formulaire d'inscription de Swiss Artistic Swimming **jusqu'au vendredi 13 février 2026.**
Retraits	Les retraits sont possible **jusqu'au vendredi 27 février 2026.**
Pénalités	Une amende de Frs 20.- sera perçue pour toute absence sans certificat médical. Les frais d'inscription restent dus pour tout retrait hors délai.
Conditions de participation	Etre titulaire d'une licence annuelle.
Programme	Ballets libres en solo (H/F), duo / mixte, groupe, combo et acro. Le programme définitif sera établi en fonction des inscriptions reçues. • L'organisateur se réserve le droit de réstreindre le nombre d'inscriptions/de catégories selon les limites du programme. • L'organisateur se réserve le droit d'annuler une catégorie dans laquelle il y aurait moins de trois inscriptions

Musiques

Les musiques des routines doivent être envoyées par wetransfer **jusqu'au vendredi 27 février 2026** à: aquacup@gn1885.ch

Merci de nommer les musiques selon la nomenclature suivante :

CLUB – Catégorie – COMP + nom des nageuses

Coach cards

Les coach cards sont à soumettre dans le système online de Swiss Aquatics **jusqu'au jeudi 5 mars 2026**.

Merci également d'envoyer une copie PDF par email au juge-arbitre.

Emoluments

Solo : CHF 20.-

Duo : CHF 45.-

Groupe et Combo : CHF 15.- par nageuse inscrite

Une facture sera envoyée aux clubs participants. Merci de vous assurer que l'adresse de facturation ainsi que l'adresse email de contact sont correct sur le fichier d'inscription.

Jury

Selon l'article 8 du règlement de la compétition.

Les juges bénéficieront d'un buffet dans un lieu aménagé au bord du bassin.

Remarques

La gélatine doit être préparée et appliquée uniquement à l'endroit désigné dans les vestiaires. Un micro-onde sera mis à disposition.

Les récipients en verre sont interdits et seront confisqués

Repas

Une vente de pâtisseries salées et sucrées se tiendra dans l'entrée de la piscine.

Pour une offre de repas chaud, contacter directement le restaurant de la piscine.

Hébèrgement

Hotel Ibis/Ibis Budget - Petit Lancy

Hotel Ramada Encore - La Praille

D'autres options à proximité de la piscine

Règlement AquaCup

Article premier: But

L'AquaCup est une compétition de natation artistique organisée par GN1885 - SynchrO. Cette compétition se déroule chaque année et est ouverte, sur invitation, aux clubs suisses et étrangers.

Article 2: Invitation

L'invitation sera envoyée aux clubs suisses et étrangers au plus tard 1 mois avant la compétition.

Article 3: Conditions de participation

Les athlètes des clubs suisses doivent être en possession d'une licence annuelle et être titulaire du test 2 au minimum.

La compétition se déroule selon les catégories suivantes :

Séniors	pas de restriction d'âge	test 5
J1-hommes	20 ans et plus jeunes	test 5
J1-femmes	19 ans et plus jeunes	test 5
J2-hommes	16 ans et plus jeunes	test 4 min
J2-femmes	15 ans et plus jeunes	test 4 min
J3	12 ans et plus jeunes	test 3 min
J4	10 ans et plus jeunes	test 2 min
Masters	20 ans et plus âgés	test Masters ou test 3 min
U1-hommes	24 ans et plus jeunes	test 3 min
U1-femmes	24 ans et plus jeunes	test 3 min
U2-hommes	16 ans et plus jeunes	test 2 min
U2-femmes	15 ans et plus jeunes	test 2 min
U3	12 ans et plus jeunes	test 2 min

Catégories Union :

- en duo, groupe, combo et acro la catégorie est déterminée par l'athlète le plus âgé, remplaçants non-inclus
- les athlètes nageant durant la saison en catégorie jeunesse (J1, J2 ou J3) ou Senior/Elite, que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales ou internationales, avant et/ou après celle-ci, ne peuvent pas se présenter dans une catégorie Union.

- la catégorie Union est ouverte uniquement aux clubs suisses

Catégorie J4:

- Les athlètes J4 peuvent participer dans les catégories Jeunesse ou Union, pour autant que ce soit sur différentes épreuves.
  Exemple : Si une nageuse intègre une équipe en J3 ou en U3, elle ne pourra pas aussi intégrer l'équipe J4. Elle pourra toutefois effectuer son solo/duo en catégorie J4

Catégorie Masters:

- une seule catégorie d'âge, pas de distinction hommes / femmes.
- les athlètes nageant durant la saison en catégorie Senior/Elite, que ce soit dans les cups, compétitions régionales, nationales ou internationales, avant et/ou après celle-ci, ne peuvent pas se présenter en Masters.

Article 4: Inscriptions

Selon le mode et le délai mentionnés dans l'invitation.

Article 5: Programme

L'organisateur se réserve le droit de restreindre le nombre d'inscriptions selon les limitations du programme.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une catégorie dans laquelle il y aurait moins de trois inscriptions.

Article 6: Temps et déductions

Durée des chorégraphies

	Solo	Duo/Mixte	Groupe	Acro	Combo
J1 / Senior	2.15	2.45	3.30	3.00	-
J2	2.00	2.30	3.00	-	3.00
J3	2.00	2.30	3.00	-	3.00
J4 / U3	-	2.00	2.30	-	-
U1	-	2.30	3.00	3.00	-
U2	-	2.15	2.45	-	2.45
Masters	-	2.45	3.30	-	4.00

Il y a une marge de +/- 5s sur le temps imparti, sauf pour la catégorie Master qui n'a ni temps minimum, ni marge de 5s sur le temps maximum indiqué.

Autres temps :

Temps de marche solo/duo/duo mixte	20s max
Temps de marche groupe/acro/combo	30s max
Temps d'exécution en dehors de l'eau	10s max

Déductions et Pénalités : selon les règlements WA en vigueur

Article 7: Ordre de départ

L'ordre de départ sera tiré au sort selon les inscriptions reçues.

Article 8: Juges

Chaque club participant doit mettre à disposition des juges selon le nombre d'athlètes inscrits :

1 à 10 nageuses	1 juge (R1 à R4) + 1 secrétaire
11 à 19 nageuses	2 juges (R1 à R4) + 2 secrétaires
Dés 20 nageuses	3 juges (R1 à R4) + 3 secrétaires

Chaque club participant doit mettre à disposition un DTC et un STC

Les clubs inscrivant des nageuses dans les catégories J2, J1 ou Sénior sont tenus d'inscrire au minimum un juge de niveau R2 ou R3.

Article 9: Récompenses

Pour chaque catégorie et compétition, les récompenses suivantes seront attribuées :

1er rang médaille d'or

2e rang médaille d'argent

3e rang médaille de bronze

En cas d'égalité des points, les rangs seront partagés.

Article 10: Attribution des points pour la coupe

Pour chaque compétition (solo, duo, groupe et free combination) et dans chaque catégorie, un nombre défini de points sera attribué en fonction du rang. Le club ayant obtenu le plus de points se verra attribuer l'« AquaCup » de l'année. La coupe sera remise en jeu chaque année.

Rang	Solo/Duo/Duo mixte	Groupe/Combo/Acro
1	15 pts	30 pts
2	10 pts	20 pts
3	5 pts	10 pts
4	3 pts	5 pts
5	1 pt	3 pts

Les points des nageuses faisant partie d'une communauté de start sont répartis dans les clubs respectifs.

Article 11 : Assurance

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance est à la charge de chaque participant et membre du jury

Mis à jour le 5 janvier 2026